Accord Régional Emploi-Formation « Industries Agroalimentaires »

«Amélioration des conditions de travail »

<u>Objectifs</u>: Mettre en œuvre une démarche globale d'amélioration des conditions de travail par la prévention des risques professionnels dans le secteur.

Description: Le projet se décline en 4 phases:

- Construction d'une offre de services partagé par les structures membres du comité technique en mobilisant les prestations existantes en plus de celle spécifiquement proposées dans cette action
- Accompagnement d'entreprises régionales pour la prévention des risques professionnels et la promotion de démarches de qualité de vie au travail
- Diffusion des enseignements de ces accompagnements à l'ensemble des entreprises du secteur.

<u>Calendrier et étapes</u>: Le projet se déroule en 2014 et 2015.

Coût de l'action : 20 625 €

Financement: Etat.

Porteur de l'action : ARACT

Contact: ARACT – Sandrine ROUYER – <u>aract.ptchar@orange.fr</u>





